

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     |   |

Pagination continue.



La  
**Semaine Religieuse**

DE

**Québec**

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :  
Cap-Santé, Comté  
de Portneuf,  
Canada.



ABONNEMENT :  
\$1.00 par année,  
payable d'avance ;  
3 centins le nu-  
méro.

QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Cie

## SOMMAIRE :

Nos Morts, 109.—L'éducation doit être en harmonie avec le caractère de la nation, 119.—Apostolat de la prière, 111.—Théologie populaire, 112.—Fauline-Marie Jaricot (1799-1862), 115.—Dérivé touchant les fêtes primaires et secondaires du même rites, 119.—A travers le monde des nouvelles, 119.

### OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

#### BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC :

Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h. Vêpres à 7 h.

#### EGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

#### EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

#### CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h. ;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à 6½ h.

#### CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Sermon et Salut à 5 h.

#### EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h ; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 6½ h.

#### EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½ 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

#### CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messes basses le dim. à 6h. et 7h.

## N. S. HARDY

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10 CARRE NOTRE-DAME. 10

RECUEIL de 245 cantiques anciens et nouveaux en l'honneur de la Sainte-Vierge du S. C. de Jésus de Saint-Joseph et de Sainte-Anne. Texte et musique.

Prix : \$7.20 la douzaine, ou 70 cents l'exemplaire

**OCTAVE ROUSSEAU,** PEINTRE - DÉCORATEUR, avantageusement connu du public et pouvant fournir les meilleures recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et MAISONS PRIVÉES.—Résidence ; LOTBINIÈRE.

## WALKER'S INTERNATIONAL ATLAS

Après un examen attentif de ce nouvel ouvrage, nous pouvons sûrement le recommander.

LA  
SEM AINE RELIGIEUSE  
DE QUEBEC

---

---

NOS MORTS

C'est le temps où l'oiseau n'est plus dans nos bocages,  
Où le ciel gris d'automne amasse ses nuages  
Et les tisse en linceul.

Partout un air lugubre, un air de cimetière !  
Plus de nids, de chansons, et la nature entière  
Semble avoir pris le deuil.

Les morts, en cette nuit, abandonnant leurs tombes,  
Comme on voit s'envoler de timides colombes ;  
De leurs froides prisons,

S'échappent un instant. En eux rien qui repousse,  
Leur aspect est rêveur et leur figure est douce.  
Saintes apparitions.

Ramenant leur linceul sur leur poitrine nue,  
Ils ont, en soupirant une plainte inconnue,  
Soulevé leurs tombeaux.

Drapés comme des rois dans leurs manteaux funèbres,  
Ils marchent en silence au milieu des ténèbres,  
Sous les sombres arceaux.

Morts, que demandez-vous à la foule qui passe  
Oublieuse de vous, l'œil sec, le cœur de glace ?  
Une larme, un soupir ?

Et que réclamez-vous de la brise qui jette  
Son haleine attiédie à la tombe muette ?  
Vivants, un souvenir !

O vous, qui des défunts conservez la mémoire,  
Qui les aimez toujours, ô vous qui savez croire.  
De grâce un *Memento* ?

De grâce au ciel pour eux une ardente prière,  
Et, sous l'œil du Seigneur, d'une larme sincère,  
Arrosez leur tombeau.

Car vous ne savez pas chez nous combien l'on souffre,  
Amis, comme il fait noir au fond du sombre gouffre  
De l'expiation !

Pour nous, implorez donc de notre commun Père,  
Le pardon et la paix, la joie et la lumière  
Dans l'aimable Sion.

Que votre cœur touché vienne donner l'obole  
D'un pieux souvenir, d'une sainte parole  
A ces chers mendiants.

Ils demandent le ciel, ils vivent d'espérance,  
Que la pitié, l'amour hâtent leur délivrance,  
Achèvent leurs tourments.

Offrez-leur en tribut vos prières, vos larmes,  
Et, lorsque le grand jour terrible et plein d'alarmes,  
Pour vous sera venu,

Votre nom répété par la reconnaissance  
De ceux dont vous aurez abrégé la souffrance  
Là-haut sera connu !

L'ABBÉ B.

L'éducation doit être en harmonie avec le caractère de la nation

On a fait sur ce sujet important, précisément le même sophisme que sur les institutions politiques : on a regardé l'homme comme un être abstrait, le même dans tous les temps et dans tous les pays, et l'on a tracé pour cet être imaginaire des plans de gouvernement tout aussi imaginaires ; tandis que l'expérience prouve, de la manière la plus évidente, *que toute nation a le gouvernement qu'elle mérite*, de manière que tout plan de gouvernement n'est qu'un rêve funeste, s'il n'est pas en harmonie parfaite avec le caractère de la nation.

Il en est de même de l'éducation (j'entends de l'éducation publique) : avant d'établir un plan à cet égard, il faut interroger les habitudes, les inclinations et la maturité de la nation.

L'éducation scientifique est-elle la vraie éducation ?

Bacon a dit : *que la religion était un aromate nécessaire pour empêcher la science de se corrompre.*

C'est un excellent mot de Bacon, et pour cette fois je n'ai pas envie de le critiquer.

L'esprit humain dénaturé par le scepticisme religieux, ressemble à une terre en friche qui ne produit rien, ou qui se couvre de plantes spontanées, inutiles à l'homme. Alors, même sa fécondité naturelle est un mal : car ces plantes se mêlent et entremêlant leurs racines, durcissent le sol et forment une barrière de plus entre le ciel et la terre. Brisez cette croûte maudite, détruisez ces plantes mortellement vivaces, enfoncez le soc. Cherchez profondément les puissances de la terre pour les mettre en contact avec les puissances du ciel.

Voilà l'image naturelle de l'intelligence humaine ouverte ou fermée aux connaissances divines.

Observez encore que la religion est le plus grand véhicule de la science, elle ne peut, sans doute, créer le talent qui n'existe pas ; mais elle l'exalte sans mesure partout où elle le trouve, tandis que l'irréligion le comprime toujours et l'étouffe souvent.

En effet la morale est nécessaire pour arrêter l'action dangereuse et très dangereuse de la science, si on la laisse marcher seule.

C'est ici où l'on s'est cruellement trompé dans le siècle dernier. On a cru que l'éducation scientifique était l'éducation, tandis qu'elle n'en est que la partie, sans comparaison, la moins intéressante, et qui n'a de prix qu'autant qu'elle repose sur l'éducation morale. On a tourné tous les esprits vers la science, et l'on a fait de la morale une espèce de hors-d'œuvre, un remplissage de pure convenance. Ce système adopté à la destruction des Jésuites, a produit, en moins de trente ans, l'épouvantable génération qui a renversé et égorgé le roi de France.

JOSEPH DE MAISTRE.

#### Apostolat de la prière

##### PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions. -

Je vous les offre, en particulier, pour les missions catholiques de l'Extrême-Orient, afin que, purifiées par les épreuves dont elles sont encore victimes, elles méritent d'enregistrer bientôt, à votre plus grande gloire, de nouveaux et féconds triomphes.

## Théologie populaire

Ils avaient quitté Jérusalem après le crucifiement, probablement sous l'empire de la crainte, et s'en allaient ensemble en parlant des choses qui étaient arrivées durant les jours de la Passion de Notre Seigneur. Tout à coup, Notre Seigneur vint les rejoindre, fit route avec eux et leur parla, mais ils ne le reconnurent pas. Ils lui demandèrent de passer la nuit dans leur demeure, car il commençait à faire noir. Il s'arrêta avec eux, et pendant le souper ils le reconnurent, mais alors il disparut. Une personne ordinaire aurait dû se lever et sortir, mais Lui disparut comme l'éclair, montrant en cette occasion la seconde qualité de son corps glorifié : l'agilité. 3° La subtilité, c'est à-dire qu'un corps peut aller où il lui plaît sans qu'aucun obstacle matériel puisse l'arrêter. Il peut passer à travers les portes fermées, et les murs mêmes ne peuvent l'empêcher d'entrer. Il passe à travers tout, comme la lumière passe à travers le verre sans le briser. Quelque temps après la résurrection de Notre Seigneur, les Apôtres craignant encore d'être mis à mort, s'étaient retirés dans une salle dont les portes étaient hermétiquement fermées. Soudain, Notre Seigneur apparut au milieu d'eux et leur dit : « Que la paix soit avec vous » (Jean XX, 19).

Ils ne lui avaient pas ouvert la porte ; mais le bois et la pierre ne peuvent l'empêcher d'entrer, et il prouva ainsi qu'il possédait la troisième qualité. 4° Son corps avait aussi la quatrième qualité : l'impassibilité, c'est-à-dire l'insensibilité à la douleur. Pendant sa Passion et lors de sa mort, Notre Seigneur endura des souffrances terribles, mais après sa résurrection, aucune douleur ne pouvait le faire souffrir. La lance n'aurait pu lui percer le côté, les clous n'auraient pu lui transpercer les mains, et les épines auraient refusé de s'enfoncer dans sa tête. Peu de temps après sa résurrection, Notre Seigneur apparut à ses Apôtres pendant l'absence de Thomas. Lorsque celui-ci fut de retour, les autres Apôtres lui apprirent que le Seigneur était ressuscité et qu'il leur était apparu, mais il ne voulut pas le croire et leur dit : « Jusqu'à ce que j'aie vu les trous de ses pieds et de ses mains et que j'aie mis le doigt dans la plaie de son côté, je ne croirai pas. » Notre Seigneur qui connaissait tout, connut cela aussi ; il revint donc lorsque Thomas était présent, et lui dit : « Maintenant, Thomas, mettez votre main dans la plaie de mon côté. » Thomas s'écria : « Mon Seigneur et mon Dieu, » et il crut parce qu'il avait vu. Si le corps de Notre Seigneur avait été un corps ordinaire,

personne n'aurait pu toucher à ses plaies sans lui causer des douleurs, mais il était impassible. Il semble étrange que Thomas ait refusé de croire ce que les autres Apôtres lui avaient dit, mais Dieu le permit ainsi, parce que si tous les Apôtres avaient cru aisément, les ennemis de Notre Seigneur auraient pu dire que c'étaient des hommes simples, et qu'ils croyaient tout sans preuve. Il leur est maintenant impossible de tenir un pareil langage, puisque l'un des apôtres, Thomas, a refusé de croire sans preuve convaincante. Une autre personne aurait été satisfaite en voyant les blessures de Notre Seigneur, mais Thomas ne s'en rapporte pas seulement à ses yeux ; il faut qu'il touche avant de croire, montrant par là que les Apôtres n'avaient été trompés en rien par Notre Seigneur, puisqu'ils en recevaient la preuve la plus convaincante.

A la fin du monde, les corps de tous les élus auront, après leur résurrection, les propriétés mentionnées plus haut, c'est-à-dire qu'ils seront des corps glorifiés.

En parlant des blessures de Notre Seigneur, c'est le temps d'expliquer ce que sont les Stigmates. Il existe des personnes—des saints naturellement—qui ont sur les mains, les pieds et dans le côté, des blessures semblables à celles de Notre Seigneur, et qui leur causent de grandes douleurs : saint François d'Assise, par exemple. Jusqu'en 1883, a vécu en Belgique une jeune fille du nom de Louise Lateau, qui avait les Stigmates ; nous en avons la preuve la plus positive dans l'histoire de sa vie. Ses blessures lui causaient de grandes souffrances, et elles ont saigné tous les vendredis pendant un grand nombre d'années. C'était, une couturière, de constitution frêle, qui vivait avec sa mère et ses sœurs dans une pauvreté presque continuelle.

Elle avait toujours été remarquable par sa piété sincère, sa patience dans la souffrance et sa charité pour les malades. Nous la mentionnons parcequ'elle est de notre époque, et qu'elle est la dernière à notre connaissance, qui ait eu les Stigmates ou les plaies de Notre Seigneur. Ainsi, lorsqu'on parle des Stigmates de Saint-François ou d'autres personnes, on entend des blessures semblables à celles de Notre Seigneur, produites sur le corps, d'une manière miraculeuse.

« Immortel » c'est-à-dire qui ne mourra plus, comme cela sera pour nous tous après notre résurrection.

« Le troisième jour » Ce n'étaient pas des jours complets, mais des parties de jours. Si quelqu'un demandait, le vendredi après-midi, combien il y a de temps jusqu'au dimanche, nous répon-

drions que le dimanche sera le troisième jour, en comptant le vendredi, le samedi et le dimanche pour un jour chacun. Il en fut ainsi pour Notre Seigneur ; il mourut le vendredi vers trois heures de l'après-midi, et demeura dans le sépulcre jusqu'au dimanche matin.

Comment Jésus-Christ est-il ressuscité ?

Jésus-Christ est ressuscité par sa toute puissance, comme il l'avait annoncé.

Combien de temps Jésus-Christ resta-t-il sur la terre après sa résurrection ?

Après sa résurrection, Jésus-Christ apparut fréquemment à ses Apôtres, pendant quarante jours, pour montrer qu'il était vraiment ressuscité, et pour achever de les instruire.

Après sa résurrection, Notre Seigneur demeura sur la terre pendant quarante jours, mais il ne fut pas visible tout le temps. Il n'apparaissait pas à tout le monde indistinctement, mais seulement à certaines personnes et en certaines occasions. Il apparut, tant à ses Apôtres qu'à d'autres personnes, environ neuf fois. Nous savons d'une manière certaine qu'il est apparu neuf fois, mais il peut se faire que ses apparitions aient été plus fréquentes. Il a montré qu'il était réellement ressuscité puisqu'il a mangé avec ses Apôtres et qu'il a conversé avec eux (Luc XXIV, 42).

Ce fut après sa résurrection que Notre Seigneur souffla sur ses Apôtres et leur donna le pouvoir de pardonner les péchés. (Jean XX).

Un jour, pendant qu'il se trouvait sur une montagne et qu'il conversait avec ses apôtres et ses disciples, il s'éleva tranquillement dans les airs, comme un ballon qui prend son essor sans faire aucun bruit. Il continua à monter, et pendant qu'ils le suivaient des yeux, les nuages s'ouvrirent pour le recevoir et se refermèrent sous lui : ce fut là le dernier acte de Notre Seigneur sur la terre, en tant qu'homme. L'Ascension eut lieu quarante jours après la résurrection (Actes des Apôtres 1).

Quelle place Jésus-Christ occupe-t-il dans le ciel ?

Dans le ciel, Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant.

Que signifient ces paroles : Est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant ?

Ces paroles signifient que Jésus-Christ, comme Dieu, est égal à son Père en toutes choses, et que, comme homme, il occupe la première place auprès de Dieu.

Pauline-Marie Jaricot (1799-1862)

(Suite)

*III. Du Rosaire Vivant*

C'est alors que Pauline-Marie se sentit pressée par le désir de plus en plus grand de la conversion des pécheurs. Écoutons-la nous raconter elle-même les origines de cette Œuvre nouvelle : « Je priais incessamment Notre Seigneur de ne pas punir les impies, mais de les toucher et de les sauver, en considération de son Sang, de sa Passion, de sa présence sur nos autels et de son amour infini pour les âmes. Par suite, Dieu sait ce que je lui dis et ce à quoi je consentis. De ce grand attrait pour le salut des âmes est résultée l'Œuvre du Rosaire Vivant, fondée en 1826, à l'occasion du grand Jubilé

« J'avais entendu parler des admirables effets du saint Rosaire, et j'espérais que, s'il m'était possible d'en raviver la dévotion, cette céleste prière calmerait le courroux divin et produirait dans les âmes des fruits de salut.

« La nécessité de diviser et de subdiviser le nombre des personnes réunies en association pour répandre les objets de piété me donna la pensée de faire proposer, par elles, la pratique journalière du Rosaire, lequel, *divisé entre quinze associés, devait ne laisser à chacun qu'une seule dizaine à réciter par jour*. Bientôt, sous la dénomination de *Rosaire Vivant*, l'antique prière de saint Dominique parut une nouvelle et gracieuse dévotion, si bien que ce *salutaire remède, ainsi présenté, fut reçu avec joie et empressement.* »

Cette Œuvre, comme celle de la Propagation de la Foi, eut à subir diverses épreuves à ses débuts ; mais, grâce à l'appui de Mgr Lambruschini, alors nonce à Paris, qui obtint, en sa faveur, l'intervention de S. S. Léon XII, cette dévotion s'étendit, avec une merveilleuse rapidité, dans le monde entier. Ce fut comme un céleste réseau réunissant, dans une même supplication, des milliers de cœurs dévoués à la gloire de Dieu. Dès son origine, le Rosaire Vivant fut, dans la pensée de Pauline-Marie la propagation universelle de la prière et de la charité, qui, seules, peuvent sauver le monde. Elle avançait ainsi, de plus d'un demi-siècle, l'appel de Léon XIII, signalant à l'univers catholique la dévotion du Rosaire, comme le plus sûr moyen de salut dans nos temps difficiles.

Ce ne fut, toutefois, qu'en 1831, cinq années après sa fondation, que le Rosaire Vivant fut honoré, par S. S. Grégoire XVI, d'un premier bref qui fut intercepté en route. Un second, daté du 12 janvier 1832, et un troisième, du 2 février suivant, furent expédiés de Rome à M. le Curé du Pont-de-Beauvoisin (Savoie), pour n'être remis qu'à Pauline elle-même. Malade à cette époque, elle ne put les aller chercher qu'en octobre 1832.

Ces brefs furent alors publiés et le Rosaire Vivant établi selon toutes les règles, avec le cardinal Lambruschini pour protecteur.

Depuis deux ans, Philéas Jaricot se dépensait à l'hôpital de la Charité ; en 1827, il fut choisi comme aumônier du grand Hôtel-Dieu de Lyon. Il ne tarda point à voir les dangers qui entouraient les jeunes Sœurs soumises à l'administration laïque.

Il organisa un noviciat avec les Règles qui subsistent encore aujourd'hui.

Au bout de trois années de travaux accablants et de difficultés sans nombre, Philéas mourut à 33 ans, le 26 février 1830, dans l'exercice de sa charge, victime de son zèle. Il demanda à être enterré au milieu de ses pauvres malades.

La Révolution de 1830 ramena, dans l'administration de l'Hôtel-Dieu, les anciens abus que Philéas avait eu tant de peine à faire disparaître. La Mère des Novices, fidèle aux recommandations de Philéas mourant, se retira avec un certain nombre de religieuses. Pauline-Marie, qui s'intéressait à elles, en souvenir de son frère, en plaça une partie à La Louvesc, dans une maison de retraite, où elle paya leur pension.

Peu de temps après, une maladie que les médecins déclarèrent sans remède, mit les jours de Pauline-Marie en danger. Elle s'était mise pensionnaire chez les Sœurs de la rue des Quatre-Chapeaux. Il ne semble pas douteux que sa guérison n'ait été obtenue par les prières des associés du Rosaire Vivant. Rendue à la santé en mars 1831, Pauline eut la pensée de fonder son Institut des Filles de Marie.

Mais, avant de mettre la main à cette œuvre, elle se rendit à Avignon chez les Dames de la Visitation pour y faire une retraite. Elle se sentait un vif désir d'entrer elle-même en religion ; mais un Jésuite, le R. P. F. Renaud, qui prêchait cette retraite, la dissuada, lui disant qu'elle accomplirait mieux ainsi la volonté de Dieu. Sur ce conseil, elle abandonna ses aspirations à la vie du cloître, et retourna dans le monde.

En novembre 1831, par le conseil de ce même P. Renaud, Pauline fit revenir à Lyon les Hospitalières, qu'elle avait placées à La Louvesc. Elles arrivèrent à Lyon le 21 novembre, jour où éclata dans les faubourgs une révolution ouvrière des plus violentes.

Tandis qu'on se battait dans la ville, Pauline-Marie et ses filles priaient dans la chapelle de Notre-Dame de Fourvières. C'est là qu'elle voulait installer ses Hospitalières et ouvrir une sorte d'hospice pour les pauvres du quartier Saint-Just ; elle appela cette petite maison *Notre-Vierge*.

Sa sœur aînée, M<sup>me</sup> Perrin, la poussait à acheter une grande propriété qui se trouvait sur le coteau de Fourvières, au-dessous de la chapelle, et qui avait une porte d'accès sur la terrasse. Pauline-Marie s'y refusait ; mais, craignant de résister à la volonté de la sainte Vierge, elle lui demanda une preuve de sa volonté. Et cette preuve lui ayant été donnée, elle consacra cette maison à Marie en l'appelant *Lorette*, et en inscrivant sur les portes extérieures et sur le fronton : *Maria, conçue sans péché, priez pour nous !*

Elle entra en possession de Lorette le 2 août 1832, avec l'autorisation de Mgr de Pins, elle y prépara une chapelle. Le 7 octobre suivant, jour du Saint Rosaire, Notre Seigneur en prenait possession.

Quoique très occupée par l'œuvre du Rosaire Vivant, qui venait d'être autorisée par les brefs du Saint-Siège, et dont la direction fut dès lors à Lorette, Pauline-Marie ne manquait pas d'aller, de temps en temps, visiter son père retiré à la campagne. Mais sa propre santé n'était pas complètement rétablie et elle éprouvait souvent des malaises intolérables. Au mois d'avril 1834, son état s'aggrava à un tel point, qu'elle reçut, sur sa demande, les derniers sacrements. Ce fut à ce moment qu'éclata, à Lyon, une nouvelle insurrection ouvrière qui dura cinq jours, du 9 au 14 avril.

Pauline-Marie dut se réfugier dans un souterrain, situé dans l'enclos, pour éviter les suites du bombardement. Elle y fut emportée sur son lit de douleurs, tenant dans ses bras le tabernacle de sa chapelle, et où se trouvait

Notre Seigneur. Elle y passa quatre jours et quatre nuits, implorant sans cesse la miséricorde divine.

Malgré ses privations et l'atmosphère malsaine, son état, loin d'empirer, s'améliora sensiblement. Lorsque l'émeute eut été vaincue, on constata, avec étonnement, que, quoique criblé d'obus et de boulets, la maison n'avait besoin que de quelques réparations peu coûteuses : « Là divine Providence nous a visiblement protégées, dit-elle, bien que nous ayons, pendant quatre jours, servi de cible aux balles. »

Plusieurs mois après, le R. P. de Magallon, restaurateur des Frères de Saint-Jean de Dieu, en France, revenant de Rome, rendit visite à Pauline-Marie, lui parla de sainte Philomène et lui remit une de ses reliques ainsi que le livre composé en son honneur. Pauline-Marie, pleine de confiance en cette vierge martyre, fit aussitôt une neuvaine en son honneur, pendant laquelle elle fut plusieurs fois comme réduite à l'agonie. Une seconde neuvaine lui rendit un peu de vie, mais le danger était toujours imminent.

Le 26 décembre 1834, son père, Antoine Jaricot, mourut à la campagne, sans que Pauline, toujours malade et alitée, pût aller lui rendre les derniers devoirs.

#### IV. Voyage à Rome, Guérison à sainte Philomène

L'état de Pauline-Marie était toujours le même. Les médecins déclaraient sa guérison impossible et la continuation de son existence inexplicable. Elle résolut, malgré son entourage, d'aller à Rome, pour y voir Notre Saint-Père le Pape. Elle voulait aussi se rendre à Mugnano pour y demander sa guérison à sainte Philomène. Elle ne paria, tout d'abord, que de faire un pèlerinage à Paray-le-Monial. Elle partit en chaise de poste avec une de ses filles. Malgré toutes les prévisions du médecin, elle arriva sans surcroît de fatigues à Paray, où elle passa les premiers jours de mai. De Paray, elle se rendit à Chambéry, où elle fut très malade. Elle put néanmoins continuer son voyage, et vers la fin du mois de mai, elle arrivait à Lorette. Elle y séjourna neuf jours, et de là elle se rendit à Rome, où elle parvint le jeudi de la Fête-Dieu.

Ce même jour, Pauline-Marie aperçut le pape Grégoire XVI pour la première fois. C'était à la procession où Sa Sainteté assise sur la *Sedia Gestatoria*, portait le Saint-Sacrement. Pauline remarqua que les larmes du Saint-Père coulèrent continuellement pendant la procession. Comme son état de faiblesse extrême la mettait dans l'impossibilité de se rendre au palais pontifical, Grégoire XVI lui fit l'insigne honneur de venir lui rendre visite au couvent de la Sainte-Trinité du Mont, où elle avait été reçue.

Frappé de l'état dans lequel il la voyait, le Saint-Père lui demanda de prier pour lui, dès qu'elle serait arrivée au ciel : « Oui Très Saint-Père, je vous le promets ; mais si, à mon retour de Mugnano, j'allais à pieds au Vatican, Votre Sainteté daignerait-elle procéder, sans retard, à l'examen définitif de la cause de sainte Philomène ? — Oh ! oui ! oui, ma fille, car alors, il y aurait miracle de premier ordre », répliqua Grégoire XVI.

Malgré les chaleurs de juillet, Pauline-Marie voulut continuer son voyage, et se rendit à Mugnano, au tombeau de sainte Philomène. Elle s'y trouvait le 8 août, à la veille des fêtes célébrées en l'honneur de la Sainte.

L'étonnement d'abord, puis l'admiration et l'enthousiasme s'emparèrent des habitants à la vue de la pauvre mourante qui avait franchi des centaines de lieues pour venir auprès des restes mortels de leur vierge chérie : « C'est la fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire Vivant ! » Ces mots,

circulant de bouche en bouche, lui concilièrent d'ardentes sympathies et l'admiration générale.

Le lendemain, jour de la fête, au moment où, placée près du tombeau vénéré, la malade reçut le Pair des anges, elle éprouva dans tout son être d'inexprimables souffrances ; son cœur bondissait dans sa poitrine, et son corps, ne pouvant résister à la douleur, s'affaissa lui-même et n'offrit bientôt plus à la foule terrifiée que l'image de la mort.

On voulut emporter le grand fauteuil où gisait la mourante ; mais, dans un suprême élan de foi et d'espérance, elle fit signe qu'elle voulait rester là. Alors, ô Toute-Puissance divine ! ses yeux que la mort était près de voiler, laissèrent couler d'abondantes larmes sous lesquelles s'empourpra le visage de la malade, tandis qu'une chaleur vivifiante se répandait dans ses membres glacés. Bien qu'elle se sentit guérie, elle dissimula d'abord sa guérison au peuple, dont l'enthousiasme l'intimidait, et comme ses jambes demeuraient faibles, elle continua de se laisser porter. Le lendemain, 10 août, se sentant plus de force après la bénédiction du Saint-Sacrement, elle laissa sortir la foule et eut la pensée d'essayer de marcher jusqu'à la porte de l'église. Elle alla sans appui, non seulement jusqu'à la porte mais jusqu'à sa demeure assez éloignée, et même, elle monta seule l'escalier, un peu raide, de son appartement.

Il ne lui était plus possible de douter du miracle de sa guérison, mais elle ne savait si elle devait déjà le proclamer, quand le custode des reliques, informé de la vérité, vint, accompagné de plusieurs autres personnes, lui demander s'il était vrai qu'elle eût marché seule pour rentrer chez elle. Il fit sonner les cloches de Mugnano pour annoncer le nouveau miracle, obtenu par l'intercession de sainte Philémène.

On soumit Pauline à diverses épreuves, et, comme elle les supporta vaillamment, dès le lendemain, elle dut faire plusieurs courses pénibles pour bien constater sa guérison. Après quelques jours passés à Mugnano, elle quitta le tombeau de sainte Philémène, emportant une relique insigne de la martyre.

Pauline s'arrêta à Naples où le bruit de sa guérison l'avait précédée. L'archevêque lui fit vénérer lui-même le sang de saint Janvier, en présence de Mgr Feretti, nonce près Sa Majesté le roi des Deux-Siciles. Revenue à Rome, Pauline-Marie, pleine de force et de santé, se présenta au Vatican, sans avoir fait informer Grégoire XVI de sa guérison : « Est-ce bien ma chère fille s'écria le vénéré pontife ? Revient-elle de la tombe, ou Dieu a-t-il manifesté en sa faveur, la puissance de la vierge martyre ? — C'est bien moi, Très Saint-Père, c'est la pauvre Lyonnaise que Sa Sainteté a vue mourante, il y a, deux mois, et que sainte Philémène a regardée en pitié ! Puisqu'elle m'a rendu la vie, daignez me permettre de remplir mon vœu d'élever une chapelle à ma bienfaitrice ! — Assurément, ma fille, » répondit Grégoire XVI.

Le Saint-Père se fit raconter la guérison jusque dans les plus petits détails, et, dans son admiration et sa joie, il faisait marcher Pauline dans les immenses salles du Vatican, et quand elle s'arrêtait il lui disait aimablement : « Encore, encore plus vite : Je veux être très sûr de n'avoir pas, sous les yeux, une apparition de l'autre monde, mais bien ma chère fille de Fourvières..... »

(A suivre.)

---

**Décret touchant les fêtes primaires et secondaires du même rite**

La question soumise à la Sacrée-Congrégation était ainsi posée :

Les fêtes secondaires de Notre Seigneur, de la sainte Vierge, des Anges, des saints Apôtres et des autres saints doivent-elles passer avant les fêtes primaires du même rite et de la même classe, mais d'une dignité moindre dans la personne, aussi bien en cas d'occurrence qu'en cas de concurrence et de renvoi ?

La Sacrée Congrégation des Rites a rendu le décret suivant, approuvé et ratifié par le Souverain Pontife, à la date du 2 juillet dernier :

Les fêtes primaires, comme plus solennelles, doivent primer dans l'espèce les fêtes secondaires, en cas d'occurrence, comme en cas de concurrence, selon la forme de la Rubrique X, sur la Translation des fêtes N° 6. S'il arrive que ces fêtes soient transférées, on doit observer dans leur translation l'ordre prescrit dans la susdite Rubrique N° 7. Un tableau sera dressé des fêtes qui devront être tenues comme primaires ou secondaires.

---

**A travers le monde des nouvelles**

*Québec.*—Les Quarante-Heures auront lieu à Charlesbourg, le 5 ; à Saint-Colomb, le 7 ; à Sainte-Anne de Beaupré, le 9 ; chez les SS. de la Charité, le 11.— Le *Bon Combat* annonce que les dettes de quatre de nos collèges s'élèvent à 210,000 piastres. Tout le monde sait que la plupart des collèges sont pauvres, c'est pourquoi certains réformateurs ne devraient jamais négliger de payer la pension de leurs enfants.—Les admirateurs de 1837 se trémoussent encore au sujet de Chénier, auquel ils voudraient bien élever un monument. Ce serait déjà fait, si ça ne coûtait rien ; mais cette gent n'est pas prêteuse. C'est là son moindre défaut.—Le R. P. Lacasse est poursuivi pour 10,000 piastres par M. Saint-Louis, avocat du *Canada-Revue*, qui se plaint de certains passages de la *Quatrième Année*. On annonce également d'autres poursuites du même genre qui laissent croire que le petit opuscule du P. Lacasse en fait danser plus d'un.—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs H. Hébert, écrivain, décédé à Montmagny, à l'âge de 47 ans.—Monsieur le Chanoine Jean-Zeël Prince, décédé le 30 octobre dernier, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

*Rome.*—Avant la fin de l'année jubilaire de Léon XIII, qui sera close le 13 février 1894, auront lieu probablement deux nouvelles béatifications, savoir : celle du Vénéral Jean d'Avilla (le célèbre directeur spirituel de sainte Thérèse), et celle du Vénéral Antoine Grossi de Fermo, de la Congrégation de l'Oratoire.—On assure que les négociations entre le Vatican et la France, relatives à la convention de Carthage sont sur le point d'aboutir. Les propositions portent : 1<sup>o</sup> sur l'allocation à servir au primat ; 2<sup>o</sup> sur la nomination des vicaires généraux et des curés ; 3<sup>o</sup> sur le mode qui sera adopté pour les négociations à intervenir.—La Franc-Maçonnerie a choisi le vingt-troisième anniversaire de la chute du pouvoir temporel, pour prendre solennellement possession du palais Borghèse.

A cette occasion, les chefs de l'arrière-maçonnerie s'étaient réunis à Rome de tous les points du monde, et ils ont décidé la translation à Rome de la suprême Grande-Maîtrise dogmatique, qui avait son siège en Amérique à Charleston, et par 48 voix contre 25, dit l'*Univers*, Adriano Lemmi a été investi de cette grande maîtrise.—Parmi les travaux exécutés pour approprier le Palais du Pape Paul V à sa nouvelle destination de loge maçonnique, mère et maîtresse de toutes les loges du monde, il en est qui peuvent donner une idée de l'excès d'insolence auquel les franc-maçons savent porter leurs sacrilèges : ils ont transformé la chapelle pontificale en latrines. Le pontife de Lucifer est maintenant installé à Rome et dans un palais pontifical.—La reine d'Espagne a demandé à Léon XIII de vouloir bien être le parrain de confirmation du jeune roi.

*Angleterre.*—Le 16<sup>e</sup> congrès catholique anglais vient d'avoir lieu à Portsmouth sous la présidence de l'évêque de cette ville. Sa Grandeur a rappelé que le congrès coïncidait avec le centenaire de la fondation, à Portsmouth, de la mission catholique établie en 1733 par un prêtre français émigré.

*Turquie.*—L'Eglise catholique vient d'obtenir de nouveaux privilèges en *Turquie*. Le Vicaire apostolique de Macédoine, un lazariste, a reçu du Sultan un *firman* ou décret, aux termes duquel l'évêque fait partie du « Conseil de Province » :—il a le droit de se faire représenter dans tous les Conseils de district ;—il peut demander dans ses voyages une escorte ;—il confère aux prêtres qui se consacrent à l'enseignement un titre académique reconnu par le gouvernement ;—il administre la justice parmi les catholiques et ses sentences ont force de loi ;—enfin, aucun prêtre catholique ne peut être condamné par les tribunaux civils sans le consentement de l'évêque.

## FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche,	5	Novembre.	—XXIV P.
Lundi,	6	“	—De l'octave.
Mardi,	7	“	—
Mercredi,	8	“	—Octave de la Toussaint.
Jeudi,	9	“	—Dédicace de la Basilique du Sauveur.
Vendredi,	10	“	—Saint-André Avellin.
Samedi,	11	“	—Saint Martin de Tours.

## ABONNEMENTS PAYÉS

M. H., Richibouctou.—M. C., rue Saint-Jean.—M. L., Montmagny.— M. R. Orléans.—Delle B., Lotbinière.—M. L., Lévis.

## C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Québec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe, Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires. Soieries et Passementeries de toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drrapeaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Mérinos à soutane, Cois en Ivoirine, Barrottes, Ceintures laine ou soie, Huile d'Olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

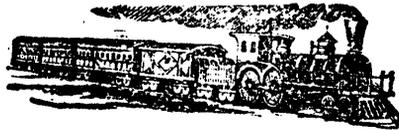
N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

# J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



## CHEMIN DE FER

### \*\*\* QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX \*\*\*

— DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE —

#### ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir de *LUNDI*, le 9 octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

##### LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.55 a. m. et 6.15 p. m.  
Arrivée à Sainte-Anne, à 9.00 a. m. et 7.20 p. m.  
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m., samedi seulement.  
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m.

##### POUR BEAUPRÉ.

Départ de Québec 6.15 p. m. Arrivée à Beaupré 7.30 p. m.  
Départ de Beaupré à 11.40 a. m., excepté le samedi. 12.10 samedi seulement.  
Arrivée à Québec à 12.57 a. m. 1.25 p. m.

##### LE DIMANCHE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.  
Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.  
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.  
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m. 5.05 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

## ≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puisseance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPECIALITES:** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.